



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service du médecin cantonal SMC
Rte de Villars 101, 1752 Villars-sur-Glâne

T +41 26 305 79 80
www.fr.ch/smc

—
Réf. : 525/TP/sbp/1.12.6;492.3

Fribourg, le 30 septembre 2020

Médecine scolaire et Covid-19

Madame, Monsieur,

Suite à diverses interrogations de parents d'élèves sur d'éventuels tests de dépistage et sur de futures vaccinations contre le Coronavirus, nous vous confirmons ce qui suit.

Hormis les examens obligatoires de vos enfants et les vaccinations facultatives réalisées dans le cadre de la médecine scolaire selon l'Ordonnance sur la médecine scolaire (RSF 821.0.81), aucun examen ou test de dépistage ne sera effectué contre le Coronavirus sans votre consentement par les médecins ou par les infirmières ou infirmiers scolaires. Un enfant qui présente des symptômes compatibles avec une infection au Coronavirus est envoyé à la maison. Si les symptômes sont inquiétants, les parents consultent par téléphone leur pédiatre ou leur médecin de famille qui détermine la nécessité d'une consultation ou d'un test.

En ce qui concerne un éventuel vaccin contre le Coronavirus, inexistant à l'heure actuelle, la situation est encore trop incertaine pour pouvoir se prononcer. Une information ciblée sur cette thématique suivra en temps opportun.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Dr med. Thomas Plattner, MPH
Médecin cantonal et chef de service
Spécialiste FMH en médecine légale